



Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)

Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA Nord)

Programme Eau Potable et Assainissement en milieu Rural Durable (EPARD)

Financement



LOT I, II & III

**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET DE
CONSTRUCTION/REHABILITATION DE BLOCS SANITAIRES AU NIVEAU DE
NEUF (9) ECOLES NATIONALES DU DEPARTEMENT DU NORD`OUEST**

Version : 002

CES/Projet EPARD

Octobre 2020

Sommaire

1. INTRODUCTION	3
1.1. CONTEXTE	3
1.2. OBJECTIFS DU PGES	3
1.3. METHODOLOGIE DE REALISATION DU PLAN	3
1.4. OBJECTIFS DES TRAVAUX	4
1.5. DESCRIPTION DES TRAVAUX	4
2. LOT I : CONSTRUCTION DE QUATRE (4) BLOCS SANITAIRES	4
2.1 TRAVAUX A EXECUTER AU NIVEAU DE L'ECOLE NATIONALE DE MOLE-SAINT-NICOLAS, LYCEE DE LA DECOUVERTE DE MOLE-SAINT-NICOLAS ET L'ECOLE NATIONALE DE JAKES MAUREPAS DE JEAN RABEL	4
2.2 TRAVAUX A REALISER AU LYCEE LOUIS JOSEPH JANVIER/ JEAN RABEL	5
3. LOT II : CONSTRUCTION DE DEUX (2) BLOCS SANITAIRES A FOSSES ETANCHES	5
3.1 TRAVAUX A REALISER AU NIVEAU DE L'ECOLE NATIONALE JERUSALEM D'ANDRO	5
3.2 TRAVAUX A REALISER AU NIVEAU DE L'ECOLE NATIONALE INDEPENDANTE D'ANDRO	6
4. LOT : III CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE TROIS (3) BLOCS A FOSSES ETANCHES	7
4.1 TRAVAUX A EXECUTER AU NIVEAU DE L'ECOLE NATIONALE MARIE REINE DES CŒURS ET ECOLE NATIONALE CACIQUE HENRY	7
4.2 TRAVAUX A EXECUTER AU NIVEAU DE L'ECOLE NATIONALE DES COTES-DE-FER	7
5. LISTE DES ECOLES ET LEUR MODE D'ALIMENTATION EN EAU	8
6. ACTIVITES SOURCES D'IMPACTS	9
7. ANALYSE DES INFORMATIONS RECUEILLIES DU FILTRAGE DES SOUS-PROJETS	10
8. ANALYSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	11
8.1 MESURES SPECIFIQUES LIEE A LA PROTECTION DES ENFANTS SUIVANT LES ACTIVITES PREVUES	18
8.2 MESURES D'ATTENUATION SUR LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	19
9. ROLE ET RESPONSABILITE INSTITUTIONNELLE	20
9.1 PHASE DE REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES :	20
10. PLAN DE SUIVI	21
10.1 SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	21
10.2 SUIVI ENVIRONNEMENTAL	21
10.3 INDICATEURS DE SUIVI	21
11. GESTION DES PLAINTES	22
12. CONSULTATION PUBLIQUE	22
13. ANNEXES	25
13.1 FICHE DE PLAINTES	25
13.2 GUIDE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	26
13.3 FICHE DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE CHANTIER/EPARD	35
13.4 KOD KONDUIT OUVRIYE YO	37

1. Introduction

1.1. Contexte

Le présent document constitue le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du projet de construction et de réhabilitation de blocs sanitaires au niveau de neuf (9) écoles nationales dans le département du Nord-Ouest, exécuté dans le cadre du programme Eau Potable et Assainissement en milieu Rural Durable (EPARD). La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) avec un appui financier de la Banque Mondiale, via OREPA Nord vise à encadrer les écoles nationales dans la construction et la réhabilitation des blocs sanitaires. Ils seront exclusivement utilisés par les élèves et le personnel qui auront à fréquenter les établissements scolaires.

Conformément au politique de sauvegarde de la Banque Mondiale, le projet est de catégorie B, il a été requis de préparer ce plan pour identifier et analyser les impacts des activités de construction qui sont repartis en trois (3) lots de manière à valoriser les impacts positifs et atténuer ceux qui sont négatifs. Il s'agit des travaux de réhabilitation/construction, et par rapport à l'ampleur des travaux à réaliser, les impacts négatifs seront de faible intensité, et de gravité mineure, temporaire, car ces impacts seront produits pendant l'exécution des travaux et d'étendue locale et ponctuelle. Ces impacts seront traités et maîtrisés par les mesures de mitigation proposées.

Les travaux de réhabilitation/construction des blocs sanitaires vont être réalisés sur les sites des écoles, dans ce cas, la donation de terrain n'est pas nécessaire et des pertes de cultures ne sont pas identifiées ou prévues.

1.2. Objectifs du PGES

Ce PGES est conçu comme un cadre de gestion des questions environnementales et sociales dans toutes les activités mise en œuvre dans le cadre des travaux visant à construire des blocs sanitaires au niveau des écoles.

- Vérifier la conformité des activités proposées avec les politiques de la Banque Mondiale et les politiques haïtiennes en matière de protection environnementale ;
- Déterminer et analyser les impacts environnementaux et sociaux introduits par la construction des blocs sanitaires ;
- Proposer des mesures d'atténuation pour la protection de l'environnement naturel et humain, et de mitigation des impacts négatifs en accord aux règlements et dispositions environnementales en vigueur pour les phases de construction et d'exploitation.

1.3. Méthodologie de réalisation du plan

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du document est la suivante :

- la collecte des données de base ;
- la visite de terrain en date du 21 au 25 septembre 2020 ;
- la tenue des rencontres d'échange avec les directeurs des différentes écoles.

1.4. Objectifs des travaux

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le niveau de vie de la population en matière d'assainissement et d'augmenter la couverture assainissement au niveau national. Ils seront exécutés avec l'objectif de s'assurer que les blocs sanitaires durant toute leur vie d'utilisation soient confortables et seront utilisés exclusivement par les élèves et le personnel qui auront à fréquenter ces établissements scolaires.

1.5. Description des travaux

Les lots sont structurés autour de neuf (9) écoles. Le présent plan présente les trois lots du Nord-Ouest et les travaux qui consistent à la construction/réhabilitation des blocs sanitaires. Les interventions envisagées pour chaque école sont décrites ci-dessous.

2. LOT I : Construction de quatre (4) blocs sanitaires

2.1 Travaux à exécuter au niveau de l'école nationale de Mole-Saint-Nicolas, Lycée de la découverte de Mole-Saint-Nicolas et l'école nationale de Jaques Maurepas de Jean Rabel

Nom de l'école	Commune	Coordonnées Géographiques	
Ecole nationale de Mole-Saint-Nicolas	Mole-Saint-Nicolas	19.8082181	-73.378981
Lycée de la découverte de Mole-Saint-Nicolas	Mole-Saint-Nicolas	19.807637	-73.379699
Ecole nationale de Jaques Maurepas	Jean Rabel	19.858136	-73.193004

Fosse étanche

- Travaux préliminaires y compris la mobilisation sur le terrain ;
- Construction de fosse étanche avec des parois en maçonneries et installation d'une ouverture d'aération ;
- Construction du bâtiment principal du bloc sanitaire et réalisation de la toiture en tôle trapézoïdale avec ferme de bois traités boulonnée ;
- Installation de portes en fer forgé et en bois et, de fenêtres en grille métallique ;
- Construction de sept (7) sièges de toilette cylindrique en béton avec couvercle en plastique et un urinoir ;
- Construction de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites y compris parapet de sécurité ;
- Installation de dispositif de lavage des mains sur les pans de mur, un de chaque compartiment et à la sortie des toilettes ;
- Installation de deux (2) réservoirs en plastique de 500 Galons, un (1) de chaque bloc incluant tous les tuyaux et accessoires et les travaux de support en béton armé ;
- Installation du système d'évacuation de l'urine jusqu'au puisard, incluant tous les tuyaux et accessoires ;
- Connexion au réseau d'alimentation d'Eau Potable existant ;
- Construction d'un réservoir semi-enterré en béton de 12 mètres cubes qui sera alimenté par le réseau d'Eau Potable de la ville, pour stocker de l'eau afin d'alimenter par pompage les réservoirs plastiques du bloc qu'on va construire au sein de l'Ecole Nationale Jacques Maurepas ;

- Acquisition et installation d'un système photovoltaïque pour l'alimentation en Eau Potable des blocs sanitaires de l'école Nationale Jacques Maurepas.

2.2 Travaux à réaliser au Lycée Louis Joseph Janvier/ Jean Rabel

Coordonnées géographiques : 19.857486 ; -73.192265

Fosse septique

- Travaux préliminaires y compris la mobilisation sur le terrain ;
- Vidange de la fosse de la toilette existante y compris acheminement des matières dans un espace autorisé et démolition de la toilette existante ;
- Travaux paysager y compris l'aménagement d'un paysage harmonieux de l'environnement du bloc sanitaire ;
- Construction d'une fosse septique de deux compartiments avec des parois en maçonnerie de bloc 20 avec l'ajout des tiges d'acier et du béton dans les alvéoles des blocs ;
- Construction du bâtiment principal du bloc sanitaire ;
- Travaux de finition y compris l'installation des portes et fenêtres en fer forgé, installation des portes en bois au niveau des cabines, mise en place des fenêtres en claustra, crépissage, enduisage, finition du plancher y compris carrelage, travaux de peinture des parois intérieures et extérieures du bâtiment ;
- Installation de huit (8) sièges de toilettes en WC de marque corona, Construction de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites, y compris un parapet de sécurité ;
- Alimentation en eau, travaux de plomberie et d'électricité y compris raccordement de l'école au réseau d'eau potable de la ville, captation de l'eau de pluie de la toiture du Lycée pour remplir le réservoir en béton qui se trouve dans la cour de l'école distant de 7 m environ de l'endroit qu'on va construire le nouveau bloc sanitaire, installation de deux réservoirs plastiques de 500 gallons, installation d'un système solaire pour alimenter les réservoirs plastiques et travaux d'électricité ;
- Installation des urinoirs pour les garçons, dispositif de lavage des mains, mise en place de système d'évacuation et puisard ;
- Réhabilitation du réservoir en béton existant placé au sol de capacité 7,656 Galons ;
- Installation d'un système photovoltaïque pour l'alimentation en Eau Potable des blocs sanitaires du Lycée Louis Joseph Janvier.

NB.Le bloc sanitaire comprend deux (2) compartiment de deux (2) cabines chacun. Un compartiment pour les filles et l'autre pour les garçons. De manière à protéger l'intimité de l'accès aux compartiments, les cabines des filles sont complètement séparées de ceux des garçons par un mur en forme de T.

3. LOT II : Construction de deux (2) blocs sanitaires à fosses étanches

3.1 Travaux à réaliser au niveau de l'Ecole Nationale Jérusalem d'Andro

Coordonnées géographiques : 19.854703 ; -72.848771

- Construction d'une fosse étanche avec des parois en maçonnerie ;

- Construction du bâtiment principal du bloc sanitaire et réalisation de la toiture en tôle trapézoïdale avec ossatures en bois ;
- Installation des portes et fenêtres en fer forgé et d'ouverture d'aération ;
- Construction de Sept (7) sièges de toilettes cylindrique en béton avec couvercle en plastique et un (1) urinoir ;
- Construction de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites, y compris parapet de sécurité ;
- Fourniture et pose d'une couche de peinture de base et 2 couches de peinture de finition sur toutes les structures en fer forgé (portes, fenêtres, ouverture d'aération) ;
- Installation de dispositifs de lavage des mains seront installés sur les pans de mur, un (1) de chaque compartiment et à la sortie des toilettes ;
- Installation de deux (2) réservoirs en plastique de 500 gallons, un (1) de chaque bloc incluant tous les tuyaux et accessoires et les travaux de support en béton armé. Les travaux de réhabilitation du SAEP existant au niveau de la zone est en cours, donc il sera possible d'alimenter les réservoirs avec la connexion du système au réseau AEP existant ;
- Installation d'une gouttière de 40 ml pouvant capter de l'eau pluviale sur la surface du toit de l'école et drainer vers les réservoirs en plastique qui pourront alimenter les dispositifs de lavage des mains et l'urinoir du nouveau bloc sanitaire ;
- Acquisition et installation du système d'évacuation de l'urine et les eaux usées des lavabos jusqu'au puisard, incluant tous les tuyaux et accessoires.

3.2 Travaux à réaliser au niveau de l'Ecole Nationale Indépendante d'Andro

Coordonnées géographiques : 19.852503 ; -72.840335

- Construction d'une fosse étanche avec des parois en maçonnerie ;
- Construction du bâtiment principal du bloc sanitaire et réalisation de la toiture en tôle trapézoïdale avec ossatures en bois ;
- Installation des portes et fenêtres en fer forgé et d'ouverture d'aération ;
- Construction de quatre (4) sièges de toilettes cylindrique en béton avec couvercle en plastique et un urinoir ;
- Construction de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites, y compris parapet de sécurité ;
- Fourniture et pose de peinture ;
- Installation de dispositifs de lavage des mains sur les pans du mur, un de chaque compartiment et à la sortie des toilettes ;
- Installation de deux (2) réservoirs en plastique de 500 gallons, un de chaque bloc incluant tous les tuyaux et accessoires ;
- Installation d'une gouttière de 32 ml pouvant capter de l'eau pluviale sur une surface de 256m² sur le toit de l'école et drainer vers les éventuels réservoirs en plastique qui pourront alimenter les dispositifs de lavage des mains des blocs sanitaires ;
- Raccordement du système au réseau AEP existant ;

- Installation du système d'évacuation de l'urine et les eaux usées des lave mains jusqu'au puisard, incluant tous les tuyaux et accessoires.

NB : L'Ecole Nationale d'Indépendante d'Andro possède peu d'espace, c'est pour cette raison que le bloc sanitaire sera construit avec seulement quatre (4) cabines.

NB.Le bloc sanitaire comprend deux (2) compartiment de deux (2) cabines chacun. Un compartiment pour les filles et l'autre pour les garçons. De manière à protéger l'intimité de l'accès aux compartiments, les cabines des filles sont complètement séparées de ceux des garçons par un mur en forme de T.

4. LOT : III Construction et réhabilitation de trois (3) blocs à fosses étanches

4.1 Travaux à exécuter au niveau de l'Ecole Nationale Marie Reine des Cœurs et Ecole Nationale Cacique Henry

Nom de l'école	Commune	Coordonnées Géographiques	
Ecole Nationale Marie Reine des Cœurs	Anse à Foleur	19.892382	-72.62193
Ecole Nationale Cacique Henry	Anse à Foleur	19.891817	-72.618311

- Travaux préliminaires y compris la mobilisation sur le terrain ;
- Construction d'une fosse étanche avec des parois en maçonnerie et réalisation de la toiture en tôle trapézoïdale avec des ossatures en fermesboistrées boulonnée ;
- Fourniture et installation des portes et des fenêtres et d'une ouverture d'aération ;
- Construction de Sept (7) sièges de toilettes cylindrique en béton avec couvercle en plastique et un (1) urinoir ;
- Construction de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites, y compris parapet de sécurité ;
- Fourniture et pose d'une couche de peinture de base et 2 couches de peinture de finition sur toutes les structures en fer forgé (portes, fenêtres, ouverture d'aération) ;
- Installation de dispositifs de lavage des mains sur les pans de mur, un (1) de chaque compartiment et à la sortie des toilettes ;
- Installation de deux (2) réservoirs de 500gallons en plastique, un (1) de chaque bloc incluant tous les tuyaux et accessoires et les travaux de support en béton armé ;
- Installation du système d'évacuation de l'urine jusqu'au puisard, incluant tous les tuyaux et accessoires ;
- Pose de 50 ml de tuyau 1/2 pour la connexion de l'école au réseau AEP de la ville ;
- Construction d'un réservoir semi-enterré en béton de 3168 Galons qui pourra alimenter, soit par captation de l'eau de pluie du toit de l'école, le réseau d'Eau Potable de la ville et/ou par camion-citerne pour stocker de l'eau afin d'alimenter par pompage le bloc sanitaire.

4.2 Travaux à exécuter au niveau de l'Ecole Nationale des Côtes-de-Fer

Coordonnées géographiques : 19.887753 ; -72.58798

- Travaux préliminaires y compris la mobilisation sur le terrain ;
- Travaux paysager de l'environnement du bloc sanitaire ;
- Réhabilitation des superstructures d'un (1) bloc sanitaire incluant la Construction d'un couloir de circulation, les Finitions (fenêtres, portes, ouvertures d'aération peinture), les Toitures, les sièges de toilettes et urinoirs, des dispositifs de lavage des mains ;
- Fourniture et pose d'une couche de peinture de base et 2 couches de peinture de finition sur toutes les structures en fer forgé (portes, fenêtres, ouverture d'aération) sur tous les parois intérieures et extérieures du bâtiment ;
- Installation d'un dispositif de lavage des mains. L'un dans le compartiment des filles, le deuxième dans le compartiment des garçons et le dernier dans ce du personnel ;
- Construction de siège de toilette et d'urinoir en accord avec les détails décrits dans les dessins de conception. Aussi un WC sera installé dans la toilette du personnel ;
- Acquisition et installation d'un (1) réservoir de 500 gallons en plastique, incluant tous les tuyaux et accessoires et les travaux de support en béton armé ;
- Installation d'un système de gouttières permettant de capter l'eau de pluie du toit de l'école pour alimenter le réservoir en béton qui sera réhabilité ;
- Installation du système d'évacuation de l'urine et les eaux usées jusqu'au puisard, incluant tous les tuyaux et accessoires ;
- Installation d'une (1) pompe solaire y compris les accessoires pour alimenter le réservoir en plastique depuis le réservoir en béton et installation de 8 panneaux solaires et les accessoires ;
- Construction de deux rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites, y compris un parapet de sécurité ;
- Construction de la clôture du bloc sanitaire en cyclofence avec une base en maçonnerie de roches.

NB. Le bloc sanitaire comprend deux (2) compartiment de deux (2) cabines chacun. Un compartiment pour les filles et l'autre pour les garçons. De manière à protéger l'intimité de l'accès aux compartiments, les cabines des filles sont complètement séparées de ceux des garçons par un mur en forme de T.

5. Liste des écoles et leur mode d'alimentation en eau

Tableau 1: La liste des écoles et leur mode d'alimentation en eau

Liste des écoles	Mode d'alimentation en eau	
	Actuel	Futur
1. Ecole Nationale de Mole-Saint-Nicolas	Non alimentée	Branchement sur le réseau d'eau potable existant de la ville de Mole saint Nicolas.
2. Lycée de la découverte de Mole-Saint-Nicolas	Non alimentée	Connexion au réseau d'alimentation existant de la DINEPA.
3. Ecole Nationale de Jaques Maurepas de Jean Rabel	Non alimentée	Raccordement au réseau d'eau potable existant, installation d'un système photovoltaïque pour l'alimentation des blocs sanitaires.

Liste des écoles	Mode d'alimentation en eau	
	Actuel	Futur
4. Lycée Louis Joseph Janvier/Jean Rabel	Puits existant	Raccordement au réseau d'eau potable existant, installation d'un système de gouttières captant l'eau de pluie de la toiture du Lycée pour remplir le réservoir existant en béton et installation d'un système photovoltaïque pour l'alimentation des blocs sanitaires.
5. Ecole Nationale Jérusalem d'Andro	Non alimentée	Installation d'un système de gouttières de 40ml pouvant capter l'eau pluviale sur la surface vers les réservoirs en plastique et raccordement au réseau d'alimentation en cours de réhabilitation.
6. Ecole Nationale Indépendante d'Andro	Non alimentée	Raccordement au réseau d'eau potable en cours de réhabilitation.
7. Ecole Nationale Marie Reine des Cœurs/Anse à Foleur	Puits existant	Construction d'un réservoir semi-enterré qui pourra alimenter soit par l'eau pluviale, le réseau de la ville ou par camion-citerne.
8. Ecole Nationale Cacique Henry/Anse-à-Foleur	Non alimentée	Installation d'un système de gouttières et construction d'un réservoir au sol pour le stockage de l'eau et raccordement au réseau de la ville d'Anse à Foleur.
9. Ecole Nationale des Côtes-de-Fer/Anse à Foleur	Non alimentée	Installation d'un système de gouttières et raccordement au réseau qui sera réhabilité sous peu et installation d'une pompe solaire y compris accessoires pour alimenter le réservoir en plastique depuis le réservoir existant.

6. Activités sources d'impacts

Les activités sources d'impacts sont résumées dans le tableau ci-après. Il s'agit des installations techniques du chantier, des travaux de préparation des sites, la présence de la main d'œuvre, la circulation, la construction et l'utilisation des infrastructures sanitaires.

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances
Phase préparatoire		
Préparation des documents	1. Campagne d'information et de sensibilisation	- Perturbation des activités ordinaires des directeurs des écoles concernées.
Phase des travaux		
Installation du chantier	2. Mobilisation sur le terrain	- Risque d'accidents.
	3. Amené du matériel sur le site	- Pollution du sol par les rejets solides et liquides.
	4. Recrutement des ouvriers temporaires	- Propagation de maladies infectieuses. - Création d'emplois temporaires et augmentation des revenus.
	5. Achat de matériaux de construction	- Retombées économiques pour les fournisseurs locaux de matériaux.
Terrassement déblayage	6. Dégagement d'emprises (débroussaillage, fouille) et Démolition des ouvrages	- Nuisance sonore (bruit) - Modification de la structure du sol. - Exposition du personnel aux accidents

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances
	existants	
	7. Terrassement (exécution des déblais et remblais)	- Envolée de poussière (maladies voies respiratoires) - Production de déchets.
Fonctionnement du chantier	8. Transport et circulation liés aux activités de chantier	- Exposition du personnel aux accidents. - Pollution sonore. - Envolée de poussières
	9. Approvisionnement en eau pour les travaux	- Pression sur les points d'eau. - Pollution de l'eau.
	10. Vidanger les fosses existantes	- Risque de contamination. - Pollution de l'environnement par les déchets liquides.
	11. Présence du personnel étranger	- Propagation des maladies sexuellement transmissibles.
	12. Production de déchets	- Emission de gaz toxiques
Clôture du chantier	13. Enlèvement des équipements provisoires	- Perte d'emploi
	14. Travaux de nettoyage du site et remise en état	- Production de déchets
Phase d'exploitation		
Mise en fonctionnement des blocs sanitaires	15. Présence physique de la nouvelle construction	- Meilleures conditions sanitaires, embellissement.
	16. Fonctionnement et usage des blocs sanitaires	- Bonne gestion des installations sanitaires.
	17. Entretien et maintenance	- Risques de propagation de maladies.

7. Analyse des informations recueillies du filtrage des sous-projets

Le filtrage des sites est l'un des moyens pour aider à l'identification des possibles risques environnementaux et sociaux associés aux activités de chacun des sous-projets. L'équipe environnementale et sociale de l'EPARD accompagnée de la direction de l'assainissement ont réalisé durant la période du 21 au 25 septembre 2020 le filtrage environnemental et social des sites au niveau de neuf (9) écoles dans le département du Nord'Ouest. Le filtrage de chacun des sites a été réalisé au moyen du « **Guide d'évaluation environnementale et sociale** » (annexe 13.2). Les informations recueillies vont permettre d'identifier les impacts avant l'exécution de chaque sous-projet pour mettre en place des mesures appropriées avant, pendant et après les chantiers.

Selon les informations recueillies dans les formulaires, des matériaux de construction (sable, gravier et bois) pour les activités de réhabilitation/construction des blocs sanitaires au niveau des écoles seront utilisés en faible quantité.

En ce qui concerne la pollution environnementale, les travaux de réhabilitation des installations sanitaires risquent de générer un niveau de bruit qui ne sera pas important. Les activités peuvent induire des risques d'accidents des travailleurs. Le risque d'altérer la qualité de l'air du microclimat de chaque site par la poussière sera faible. Les travaux à réaliser sur chaque site est minuscule. Pour cela, la quantité de déchets solides et liquides à générer sur chaque site sera facile à gérer.

En termes de santé et sécurité, le transport, et la manœuvre des équipements, et les matériels de chantier ainsi que les travaux en hauteur rendent présent les risques d'accident pour les travailleurs. La pollution environnementale et sociale associée aux activités de chantier pourrait être un risque à la santé des écoliers, le personnel des écoles, travailleurs des firmes de construction et les visiteurs. En cas de protestation, d'accident et de doléance, une fiche de plainte est disponible en **annexe 13.1**.

La population bénéficiera des retombées économiques du projet car on favorisera l'utilisation de main d'œuvre locale pour les tâches qui ne demandent pas de qualification spécialisée et on veillera aussi à l'inclusion de femmes et les personnes vulnérables dans les activités du projet.

Santé et sécurité

Pour éviter des accidents, des mesures strictes de sécurité (circulation des élèves proche du chantier) devraient être appliquées par l'entrepreneur lors de l'exécution des travaux pour chacun des sites.

Autres risques : Risques d'augmentation de violence basée sur le genre

Bien que l'on s'attende à ce que l'entreprise de construction sélectionnée recrutent de main-d'œuvre locale, on peut prévoir que des travailleurs qualifiés et non qualifiés soient amenés temporairement hors de la localité. Cela pourrait faire augmenter des risques de harcèlement sexuel, de prostitution et d'exploitation sexuelle avec des mineurs en particulier les femmes.

8. Analyse des impacts environnementaux et sociaux

Dans cette section, les impacts sociaux et environnementaux de neuf blocs sanitaires seront identifiés. Ensuite, des mesures de mitigation seront proposées pour s'assurer que les travaux seront réalisés selon les principes du développement durable et conformément à la législation nationale et les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale.

Tableau 2 : Plan d'action pour la prise en compte de l'environnement sur le chantier de construction

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances	Mesures d'atténuation	Responsable	Temps de réalisation
Phase préparatoire					
Préparation des documents	1. Campagne d'information et de sensibilisation	- Perturbation des activités ordinaires des directeurs concernés	Véhiculer les informations du projet et Bien informer et sensibiliser le personnel responsable. Mettre les directeurs au courant des visites pour ne pas perturber leur activité.	Direction de l'Assainissement ; Cellule de sauvegarde environnementale et sociale/DINEPA	Avant les activités
Phase des travaux					
Installation du chantier	2. Mobilisation sur le terrain	- Risque d'accidents	Assurer une signalisation adéquate, des clôtures de sécurité et limiter les travaux aux emprises retenues et l'aire de l'entreposage du matériel de chantier.	Firme d'exécution	Avant et pendant les travaux
			Bien sensibiliser/former la main d'œuvre sur la bonne conduite de santé et sécurité au travail (SST).		
			Délimitation des périmètres de sécurité de chantier et sécurisation le chantier et l'aire de l'entreposage du matériel de chantier, en veillant à ce qu'une clôture adéquate soit mise en place pour séparer les élèves des œuvres.		
	3. Amené du matériel sur le site	- Pollution du sol par les rejets solides et liquides	Définir la zone d'entrepôt et bien entreposer les matériels de chantier pour éviter les accidents et pour une circulation normale sur le site. Installation des poubelles de chantier et l'enlèvement régulier et l'élimination des ordures vers un site autorisé par les autorités locales. Sensibilisation du personnel de l'entreprise	Firme d'exécution	Avant et pendant les travaux

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances	Mesures d'atténuation	Responsable	Temps de réalisation
			en matière d'hygiène, santé et sécurité au travail.		
	4. Recrutement des ouvriers temporaires	- Propagation de maladies infectieuses	Veiller à ce que les travailleurs sont bien équipés aux heures de travail et suivent les bonnes pratiques d'hygiène.	Firme d'exécution	Pendant les travaux
		- Augmentation du risque d'exploitation sexuelle au sein de la population	Informar les travailleurs sur la bonne conduite à adopter sur le chantier et communiquer le code de conduite aux travailleurs pendant les travaux.		
		- Création d'emplois temporaires et augmentation de revenus	S'assurer que la main d'œuvre issue de la population locale dans la mesure du possible. Mettre en place le mécanisme de gestion de plainte à VBG et au harcèlement sexuel sur le site en annexe 13.1.		
Terrassement déblayage	5. Dégagement d'emprises (débroussaillage, fouille) et Démolition des ouvrages existants	- Nuisance sonore (bruit)	Usage correct et obligatoire du port d'équipements de protection individuelle (casques, chaussures et ceinture de sécurité, cache-nez, gants et bouchon d'oreille).	Firme d'exécution	Pendant les travaux
		- Modification de la structure du sol	Eviter d'impacter les endroits en dehors de l'emprise des travaux.		
		- Exposition du personnel aux accidents	Bien sensibiliser/former la main d'œuvre sur la bonne conduite de santé et sécurité au travail (SST); Maintenir un kit de premiers secours sur le site ; Inscrire tout accident du travail dans le journal de bord tenu par l'ingénieur du site ; Informer le chef de projet de tout accident nécessitant un traitement médical hors site dans les 48		

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances	Mesures d'atténuation	Responsable	Temps de réalisation
			heures.		
	6. Terrassement (exécution des déblais et remblais)	- Envolée de poussière (maladies voies respiratoires)	Equiper les travailleurs en équipement de protection individuelle et exiger leur port aux heures de travail.	Firme d'exécution	Pendant les travaux
		- Production de déchets	Nettoyage et entretien régulier du site aux heures de travail. Installation des poubelles de chantier et l'enlèvement régulier et l'élimination des ordures vers un site autorisé par les autorités locales.		
Fonctionnement du chantier	7. Transport et circulation liés aux activités de chantier	- Exposition du personnel et des écoliers/écolières aux accidents	Mise en place de panneaux d'avertissement et de signalisation.	Firme d'exécution	Pendant les travaux
		- Pollution par la poussière issue des travaux	Informé le personnel sur le démarrage des travaux et des mesures de l'arrosage pour minimiser la poussière.		
	8. Vidanger les fosses existantes	- Pollution de l'environnement par les déchets liquides	S'assurer que les travailleurs portent des équipements appropriés.	Firme d'exécution OREPA Nord	Pendant les travaux
		- Production de déchets	Acheminer les vidanges vers la station de traitement à Morne à Cabri de concert avec l'OREPA Nord. Les déchets solides (débris et d déblais) seront acheminés vers un site approprié de concert avec l'OREPA Nord et la Mairie. Equiper les travailleurs des EPI et exiger leur port aux heures de travail.		

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances	Mesures d'atténuation	Responsable	Temps de réalisation
	9. Présence du personnel étranger	- Violence Basé sur le Genre (VBG)	Informar les travailleurs sur la bonne conduite à adopter sur le chantier par des séances de formation avant et pendant les travaux sur la violence basée sur le genre (VBG) et, communiquer le code de conduites aux travailleurs sur le chantier en annexe 13.4.	Firme d'exécution Equipe environnementale et sociale du projet	Pendent les travaux
	10. Production de déchets	- Emission de gaz toxiques	Exiger le port des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux types de travaux à effectuer.	Firme d'exécution	Pendant les travaux
	11. Travaux généraux de construction — questions liées à la main-d'œuvre.	- Travailleurs en provenance de zones infectées - Propagation de l'infection entre collègues - Transmission de l'infection par les travailleurs au sein de la population locale et du grand public.	Voir les procédures de gestion de la main-d'œuvre en cas de COVID-19. Envisager des moyens de limiter/contrôler les allées et venues entre le chantier et les zones environnantes. Si les travailleurs sont hébergés sur le site, exiger qu'ils réduisent au minimum les contacts avec les personnes à l'extérieur de la zone du chantier ou leur interdire de quitter le site pendant la durée de leur contrat. Mettre en œuvre des procédures pour confirmer avant leur prise de service que les travailleurs sont aptes au travail, en accordant une attention particulière aux travailleurs ayant des problèmes de santé sous-jacents ou susceptibles d'être autrement à risque. Vérifier et enregistrer les températures des travailleurs et des autres personnes entrant dans la zone du chantier ou exiger une autodéclaration préalable ou à l'entrée. Tenir des séances d'information quotidiennes avec les travailleurs avant le	Firme d'exécution	Pendant les travaux

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances	Mesures d'atténuation	Responsable	Temps de réalisation
			démarrage du travail, en se concentrant sur les considérations spécifiques à la COVID-19, y compris les règles pour la toux, l'hygiène des mains et les mesures de distanciation. Exiger des travailleurs qu'ils autosurveillent d'éventuels symptômes (fièvre, toux) et qu'ils signalent à leur superviseur s'ils présentent des symptômes ou ne se sentent pas bien. Empêcher un travailleur d'une zone touchée ou qui a été en contact avec une personne infectée d'entrer sur le chantier pendant 14 jours. Empêcher un travailleur malade de pénétrer sur le chantier, l'orienter vers les services de santé locaux si nécessaire ou l'obliger à s'isoler à la maison pendant 14 jours.		
Clôture du chantier	12. Enlèvement des équipements provisoires	- Perte d'emploi	Mise en place du mécanisme de gestion des plaintes.	OREPA Nord & Ingénierie sociale	A la fin des travaux
	13. Travaux de nettoyage du site et remise en état.	- Production de déchets	Nettoyage des sites et remise en état et aménagement des sites après les travaux.	Firme d'exécution	Après les travaux
Phase d'exploitation					
Mise en fonctionnement des blocs sanitaires	14. Présence physique de la nouvelle construction	- Meilleures conditions sanitaires, embellissement	Promotion de l'hygiène : formation du personnel pour une utilisation optimale des blocs sanitaires.	OREPA Nord & Direction de l'Assainissement	Après les travaux de construction
	15. Fonctionnement et usage des équipements	- Bonne gestion des installations sanitaires	Sensibiliser les écoliers et les usagers en matière de gestion de l'environnement (2.2.1 DIT1 ; 2.2.2 DIT1 - Spécificités propres aux toilettes en milieu scolaire et dans les lieux publics marchands).	OREPA Nord & Direction de l'Assainissement Directeur de l'école	Après les travaux de construction

Période	Activités	Impacts possibles/nuisances	Mesures d'atténuation	Responsable	Temps de réalisation
		- Absence d'articles d'hygiène féminine dans les blocs.	Equiper les blocs avec les articles d'hygiène pendant l'année scolaire.	Directeur de l'école Personnel responsable des blocs sanitaires	
		- Manque ou l'absence d'intimité.	Les cabines des filles seront complètement séparées de ceux des garçons et elles resteront ouvertes pendant le fonctionnement de l'école.		
		- Manque d'éclairage et/ou l'absence de verrou aux portes	Le personnel de nettoyage doit vérifier et enregistrer toutes les anomalies et les acheminer auprès du Directeur.		
	16. Entretien et maintenance	- Risques de propagation de maladies	Former le personnel en ce qui concerne le nettoyage régulier, l'entretien et maintenance des blocs sanitaires et les risques de propagation de maladie infectieuses et, les risques de prolifération des insectes. Equiper le personnel de nettoyage en équipement de protection individuelle et exiger leur port pendant les heures de travail.	OREPA Nord & Direction de l'Assainissement Directeur de l'école	Après les travaux de construction

Tableau 3: Calendrier et budget approximatif de mise en œuvre et coûts des mesures à prendre

Étapes	Mesures environnementales et sociales	Responsable	Calendrier d'exécution	Coûts
Préparation et lancement des appels d'offres	Intégrer les mesures d'atténuation et les clauses environnementales et sociales dans les dossiers d'appel d'offres et de travaux des contractants	Passation de marchés ; Direction de l'Assainissement Coordination du projet EPARD	Avant lancement l'appel d'offre	Néant
Exécution des travaux	Information et sensibilisation Mesures d'atténuation Mesures d'atténuation générales et spécifiques des impacts négatifs des travaux et de réhabilitation ; Mesures de gestion des déchets de chantier, mesures de sécurité, etc. ; Mesures de nettoyage des chantiers	Equipe environnementale et sociale de la DINEPA. Direction de l'Assainissement Firme de construction	Avant, pendant et après les travaux Durant la phase des travaux	250,000.00
Suivi des travaux	Suivi environnemental Évaluation de l'application du PGES	Equipe environnementale et sociale de la DINEPA Banque Mondiale	Durant et après les travaux	100,000.00

8.1 Mesures spécifiques liée à la protection des enfants suivant les activités prévues

Cette sous-section présente des mesures spécifiques pour la protection des enfants et des adolescents fréquentant les écoles (élèves). Ces travaux de construction des installations sanitaires **risquent de réaliser pendant le fonctionnement des écoles**. Si c'est le cas, un ensemble de mesures est prévu pour éviter ou minimiser les risques sociaux et sanitaires liés à ces travaux sur le cadre de vie de ces écoliers.

- La firme de construction doit délimiter les périmètres de sécurité de chaque chantier pour éviter les risques d'accident lors de la réalisation des travaux de réparation ou rénovation des installations sanitaires dans les écoles. Tous les points d'accès à chaque chantier doivent comporter un de ces écriteaux : « chantier entrée interdite », « personnel autorisé seulement » et « port d'équipements de protection individuelle nécessaire pour la visite du chantier ».
- En ce qui concerne l'application des peintures sur les blocs après la construction, il est nécessaire d'appliquer les peintures soit en début de week-end, soit pendant les vacances scolaires pour que leurs odeurs ne nuisent pas la santé des écoliers et du personnel des écoles. L'odeur de peinture pourrait être un danger mortel pour ceux qui souffrent des problèmes respiratoires, en particulier les asthmatiques.

La circulation des élèves sur le chantier doit être interdite par l'entreprise de construction et les directeurs des écoles ciblées. Des ouvertures non protégées, objets métalliques acérés et planches mal fixées pourraient exposer ces derniers aux risques d'accident. La firme de construction est responsable de tous ceux qui mettent le pied sur le chantier. Pour cela, l'entreprise de construction doit adopter les mesures suivantes :

- Autoriser seulement les visites sur rendez-vous ;
- Demander aux visiteurs de porter les équipements de sécurité appropriés en fonction des activités effectuées sur le chantier ;

- Les points d'accès au chantier doivent être barrés lorsqu'il n'y a pas de travailleurs sur le chantier ;
- Les chantiers doivent être clôturés ;
- Installer des balises de chantier en différents endroits pour signaler des dangers associés aux travaux de réhabilitation des installations sanitaires au niveau de chaque école ;
- La firme doit donner à chaque directeur d'école une brochure décrivant les mesures de sécuritaires et de protection prises pour les élèves. L'entreprise doit faciliter la visite les directeurs des écoles en les amenant sur le chantier pour qu'ils voient le danger existant et les expliquer les mesures de mitigation prises pour éviter ou minimiser les risques.

8.2 Mesures d'atténuation sur l'exploitation et abus sexuels et les violences basées sur le genre

Il est important de mettre en place des mesures sociales solides, vu que les travaux se font sur les sites scolaires. Notamment il sera important d'avoir le mécanisme de plaintes sur place, avec la composante sur les violences basées sur le genre (VGB) et l'exploitation et abus sexuels.

Un travail très utile a été effectué pour le projet Éducation Pour Tous, et voici un extrait : Les formes de VGB comprennent la violence physique, sexuelle et psychologique/affektive au sein de la famille, l'abus sexuel de l'enfant, la violence liée à la dot, le viol et l'abus sexuel, le viol marital, le harcèlement sexuel dans le milieu du travail et dans des établissements d'enseignement, la prostitution forcée, l'exploitation sexuelle des filles et des femmes et la mutilation génitale féminine.

En Phase de chantier, les préoccupations concernent la mixité des latrines, leur manque d'intimité, leur éloignement des bâtiments administratifs et des salles de classe, le manque d'éclairage, l'absence de verrou aux portes et le non-respect des sensibilités culturelles (p. ex. l'impossibilité de s'asseoir). De plus, le flux des travailleurs peut aussi conduire à un risque augmenté du VGB. Tous ces facteurs augmentent les risques de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle lors de l'utilisation des latrines.

Phase de fonctionnement, l'absence d'articles d'hygiène féminine dans certains établissements scolaires empêche les filles d'aller à l'école et d'y rester, en particulier les adolescentes pendant leurs règles ou encore le manque ou l'absence d'éclairage, de verrou, d'intimité ou d'installations sanitaires non mixtes peut accroître les risques de harcèlement et d'agression contre les femmes et les filles. En conséquence comme elles consacrent beaucoup de temps à la corvée d'eau, les filles sont plus susceptibles de manquer l'école ou de ne pas être scolarisées. L'impact négatif sur leurs opportunités d'avenir les expose à des risques accrus de violence basée sur le genre. Voir le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Impacts des violences basées sur le genre (VGB)

Source d'impact	Conséquences	Mitigation
-----------------	--------------	------------

Source d'impact	Conséquences	Mitigation
Violences basées sur le genre (VBG) sur les chantiers	La VBG a de nombreuses conséquences négatives sur la santé et le bien-être des écolières. Les conséquences de la violence peuvent s'avérer fatales : 1. Homicide 2. Suicide et décès reliés au SIDA 3. Douleurs chroniques, Blessures traumatiques	– Informer les travailleurs sur la bonne conduite à adopter sur le lieu de travail en milieu scolaire par les séances de formation avant et pendant les travaux sur la VBG ; – Communiquer un code de conduite aux travailleurs pendant les travaux en annexe 3.

Comme toutes les plaintes, les élèves et les directeurs sont informés sur l'existence d'un mécanisme de gestion des plaintes auxquelles les victimes peuvent porter plainte. Pour les suggestions et plaintes, le responsable social régional et/ou les TEPAC doivent les enregistrer et les acheminer auprès du responsable social de l'EPARD. En cas de VBG avérée, notamment les cas de viol, de coups et blessures voire de meurtre, l'assistance médicale est la priorité dans les 72 heures qui suivent l'incident. Les victimes seront ensuite sensibilisées à faire une déposition à la Police plus rapidement possible après les faits. Le PEQH, le cas échéant, fournira un accompagnement à la victime dans le dépôt de sa plainte ou dans la recherche de soins médicaux.

NB : Généralement les mesures ci-dessus sont d'application dans le cadre de la réalisation des travaux. Cependant, si ces dits travaux seront exécutés en période de vacances où les écoles ne seront pas fonctionnelles. Certaines mesures ne seront pas prises en compte car les risques et atteintes qui pourraient lier aux élèves et personnels des écoles sont inexistantes. Toutefois, la firme d'exécution s'en chargera totalement de son personnel.

9. Rôle et responsabilité institutionnelle

Les responsabilités de la gestion environnementale et sociale du projet sont normalement partagées par les différents acteurs concernés (DINEPA, OREPA Nord, Point focal régional, Cellule environnementale et sociale du projet) et Firme de construction en suivant leurs rôles spécifiques pour des aspects particuliers. L'efficacité de ce plan de gestion environnementale et sociale résultera de sa mise en œuvre effective.

9.1 Phase de réhabilitation/construction des infrastructures sanitaires :

- **La DINEPA** est l'institution, avec l'appui technique et financier de la **Banque Mondiale**, chargée de la mise en œuvre de ce plan.
- **La firme de Construction** : Elle doit appliquer les mesures environnementales et sociales et respecter les directives et autres prescriptions environnementales contenues dans les marchés de travaux.
- **Les structures déconcentrées** de la DINEPA (Direction de l'Assainissement, Responsable ingénierie sociale régionale, OREPA Nord, URD, TEPAC) ainsi que

l'équipe environnementale et sociale du projet EPARD assureront la surveillance et le suivi de l'application effective de mesures d'atténuation.

- **Les autorités locales** seront toujours associées aux activités sociales à réaliser tout au long de la phase d'exécution du projet dont la réalisation de certains travaux nécessitera une coordination avec les élus locaux.

10. Plan de suivi

10.1 Surveillance environnementale et sociale

La surveillance environnementale et social inclut toutes les activités d'inspection, de contrôle et d'intervention visant à vérifier que :

- Toutes les exigences et conditions en matière de protection d'environnement soient effectivement respectées avant, pendant et après les travaux ;
- Les mesures de protection de l'environnement et social prescrites selon les mesures énoncées dans le **tableau2** en dessous ou autres mesures prévues soient mises en place et permettent d'atteindre les objectifs fixés ;
- Les risques et incertitudes puissent être gérés et corrigés à temps opportun.

Dans le cas qui nous intéresse, la surveillance environnementale et sociale se fera durant la phase de planification et construction et sera communiquée à la Banque mondiale par la DINEPA dans les rapports trimestrielles/semestrielles.

Durant la première phase, soit celle de la planification, il est nécessaire d'intégrer toutes les mesures d'atténuation retenues et à appliquer dans le dossier d'appel d'offre relatif à ce projet.

Durant la phase de construction, il importe de s'assurer que les mesures d'atténuation soient effectivement appliquées. Pour la prise en compte de l'aspect social tout au cours de la phase de mise en œuvre du projet, un consultant ou une firme d'ingénierie sociale sera recruté et il travaillera en étroite collaboration de l'équipe sociale de l'OREPA Nord sous la supervision de la DINEPA. L'ingénierie sociale doit être présente sur le chantier et elle doit s'assurer que la firme en charge de la construction/réhabilitation des blocs sanitaires et ses employés connaissent effectivement les mesures d'atténuation à réaliser. De plus, elle jouera le rôle d'interface entre la population riveraine et l'entreprise en cas de plaintes.

10.2 Suivi environnemental et social

Le suivi et l'évaluation sont complémentaires. Le suivi vise à corriger « en temps réel », à travers une surveillance continue, les méthodes d'exécution des interventions et d'exploitation des infrastructures. Quant à l'évaluation, elle vise (i) à vérifier si les objectifs ont été respectés et (ii) à tirer les enseignements d'exploitation pour modifier les stratégies futures d'intervention.

10.3 Indicateurs de suivi

Les indicateurs sont des paramètres dont l'utilisation fournit des informations quantitatives ou qualitatives sur les impacts et les bénéfices environnementaux et sociaux du projet. Lors de la

phase de construction, les indicateurs ci-après sont proposés à suivre par la DINEPA (OREPA Nord, l'Ing, de suivi, le responsable social régional, etc.). Voir les tableaux 2 & 3.

- L'insertion de clause environnementale dans les dossiers d'exécution ;
- Nombre de plaintes enregistrées pendant les travaux ;
- Nombre d'accidents causés par les travaux ;
- Niveau d'implication des mesures d'atténuation environnementale et sociale ;
- Nombre d'emplois créés ;
- Nombre de rencontre d'information et de sensibilisation réalisées.

11. Gestion des plaintes

Dans le cadre de ce mécanisme, un système sera mis en place pour recevoir des doléances et apporter des réponses appropriées selon les circonstances. Ce mécanisme de Gestion de plainte sera basé sur la pratique de recevoir, traiter et répondre aux plaintes et requêtes d'information des élèves, du personnel des écoles et des citoyens bénéficiaires du projet. Pendant les activités du projet dans la zone, les usagers peuvent porter plainte, y compris en personne, par téléphone et/ou message ou par tout autre moyen approprié. Une firme d'ingénierie sociale sera recrutée pour prendre en compte les doléances et les préoccupations reçues et transmettra au responsable social du projet. Une fiche de plainte sera disponible sur le site des travaux (**annexe 13.1**).

La firme d'ingénierie sociale, qui va être recrutée, répondra directement aux doléances qui relèvent de sa responsabilité et les gèrera.

Le responsable social du projet, évaluera et enquêtera sur chaque doléance, préoccupation ou question relative au projet et entreprendra toute action corrective nécessaire, inscrira cette action dans le registre des Plaintes et fera le suivi de toutes action.

12. Consultation publique

Dans le cadre des travaux de réhabilitation/construction des blocs sanitaires, pouvant améliorer le niveau de vie de la population en matière d'assainissement et augmenter la couverture en assainissement au niveau nationale, plusieurs séances de sensibilisation et de consultation ont eu lieu. Une délégation composée de l'équipe de sauvegarde environnementale et sociale du projet EPARD et de l'équipe de l'assainissement de la DINEPA s'est rendue en date du 21 au 25 septembre 2020 dans le Nord'ouest.



Les rencontres d'échanges ont eu pour objectif de pouvoir non seulement faire un état des lieux des sites des installations sanitaires mais aussi d'informer, d'assurer la participation des directeurs et d'éviter ou minimiser les conséquences négatives résultant de la mise en œuvre du projet et enfin, procéder à la

signature d'un protocole d'accord autour de la gestion et l'entretien des blocs sanitaires.

L'équipe a fait une brève présentation de la DINEPA en tant qu'organe de régulation du secteur eau potable et assainissement en Haïti ensuite donner des détails sur la direction de l'assainissement, le bailleur de fonds qui est la Banque Mondiale et des explications ont été données sur la consistance des travaux pour chaque site.

Ces consultations visent essentiellement un partage d'information et d'opinion pour la réussite globale des activités et de limiter certains problèmes qui pourraient présenter lors de l'exécution des travaux et dans la phase de l'exploitation (gestion et entretien des installations). En cas de protestation et de plainte, un mécanisme de gestion de doléances a été expliqué aux différents participants particulièrement, l'enregistrement, le suivi et la documentation de plainte. Ces rencontres de consultation servant de discussion et d'échange avec les directeurs autour du projet et, leur rôle ainsi que leur responsabilité avant, pendant et après l'exécution des travaux afin d'éviter tout risque d'accident et de blocage de chantier, et de partager certaines préoccupations en accord aux différentes activités des sous-projets. Il a été expliqué aux directeurs l'ensemble des activités qui seront réalisées et leur inviter à une implication effective et réelle pour que les blocs sanitaires qui vont être construits soient bien entretenus et gérés pendant la phase d'exploitation. La liste des directeurs rencontrés pendant la mission est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : La liste des écoles avec les noms des différents directeurs

Liste des écoles	Nom et prénom du directeur	Téléphone	Date de la rencontre
1. Ecole Nationale Jérusalem d'Andro	Elgé CARISTHEN	4765-8491	22/09/2020
2. Ecole Nationale Indépendante d'Andro	Jean Délien JN BAPTISTE	4350-3492	22/09/2020
3. Ecole Nationale de Mole-Saint-Nicolas	Baubrun RASNY	3884-7931	23/09/2020
4. Lycée de la Découverte de Mole-Saint-Nicolas	Farilien ELTIME	4032-4245	23/09/2020
5. Lycée Louis Joseph Janvier de Jean Rabel	Istélien DELIVRANCE	3612-2265	23/09/2020
6. Ecole Nationale Jaques Maurepas de Jean Rabel	Withny FRANCOIS	4606-6010	23/09/2020
7. Ecole Nationale Marie Reine des Cœurs d'Anse à Foleur	Daminthe TOUSSAINT JOSEPH	3721-3010	24/09/2020
8. Ecole Nationale Cacique Henry/Anse à Foleur	Joanel LAGUEURE	3877-3783	24/09/2020
9. Ecole Nationale de Cote de Fer/Anse à Foleur	Jorel JOSEPH	4740-8159	24/09/2020

Au cours des échanges avec les directeurs des écoles, il a été constaté que la majorité des blocs ne s'alimentent pas en eau et d'autre s'approvisionnent de manière inappropriée. Il a été clairement expliqué que les nouveaux blocs seront alimentés en eau potable soit par l'installation

de gouttières et/ou par raccordement au réseau existant pour faciliter le lavage des mains après l'utilisation des toilettes. Il a été évoqué que le projet aura besoin de la participation/collaboration des directeurs surtout dans la phase d'exploitation. Après chaque rencontre un protocole d'accord a été signé par les directeurs de chacune des écoles pour la gestion et entretien des blocs sanitaires après la construction.

Il a été informé les directeurs des écoles où les blocs sanitaires vont être réhabilités que les fosses existantes vont être vidangées par un opérateur agréé et les déchets seront acheminés vers un site agréé par l'état haïtien et, l'entrepreneur doit prendre toute disposition utile pour assurer l'hygiène et la sécurité du personnel lors des activités. Au cours du déroulement de ces derniers, toutes les mesures d'atténuation doivent être mises en application afin de s'assurer que les travaux se réalisent dans les conditions adéquates ne visant qu'à protéger et à assainir l'environnement.

De plus, les directeurs se montraient très contents et faisaient savoir que les écoles ont grand besoin des installations sanitaires et souhaitent que la situation existante soit complètement améliorée après les travaux.

L'emplacement retenu pour la construction des blocs est normal du point de vue environnemental et social mais, des dispositions doivent être prises pour la protection des travailleurs et des écoliers (si c'est le cas) pendant des travaux notamment au cours des activités de démolition des ouvrages existants, de nettoyage et de fouille. Il est strictement obligatoire d'ériger une clôture provisoire du site au moment des travaux. Toutes ces informations ont été partagées avec les directeurs afin que le projet soit bien exécuté.

Illustration photographique des différentes rencontres avec les directeurs



13. Annexes

13.1 Fiche de Plaintes

Date : _____

Dossier N° _____

PLAINTES

Nom du plaignant : _____

Adresse : _____

Section communale, localité ou habitation : _____

Nature du bien affectée : _____

DESCRIPTION DE LA PLAINTES

.....
A, le.....

Signature du plaignant

OBSERVATIONS DE LA COLLECTIVITE :

.....
A, le.....

(Signature du Répondant)

RÉPONSE DU PLAIGNANT:

.....
A, le.....

Signature du plaignant

RESOLUTION

.....
A, le.....

(Signature du Répondant)

(Signature du plaignant)

13.2 Guide d'évaluation environnementale et sociale




Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 22-09-2020
 Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à fosses étanches.
 Localisation : Ecole Nationale Jérusalem d'Andro.
 Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPONSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1 - Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ? b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☒	☐	☐
2	2 - Vulnérabilité de l'activité prévue a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ? b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
3	3 - Impact de la localisation du site a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, église, école, restaurant) ? b) le site retenu est-il situé près du littoral ? c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau ...) ?	☒	☐	☐
4	4 - Modification de l'environnement a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ? b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ? c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ? d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
5	5 - Impact du milieu physique a) pendant la saison pluvieuse y va-t-il souvent des pluies torrentielles ? b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☐	☒

¹Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaits ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'Équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables ; y compris, l'utilisation d'autres sites et /ou l'abandon du sous-projet.

6	6-Ressources du secteur Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ? Nécessitera-t-il un défrichement ?	☒	☐	☐
7	7-Diversité biologique Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières))	☐	☒	☐
8	8 Sites historiques, archéologiques ou culturels Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9	Déplacement Involontaire/ Impact aux structures Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ? Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☐	☒	☐
10	Perte d'actifs et autres Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ? Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
	Usage de Parcelle de Terrain Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ? Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☐	☒	☐
11	Restriction de l'Accès Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ? Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
12	Pollution Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ? Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ? Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☒	☐	☐

13	Santé sécurité Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ? Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
14	Revenus locaux Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
15	Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ? Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
16	Conflits dans la communauté Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : *Frantz Touchier*

Signature : *[Signature]*

Date : 22-09-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 22.09.2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à fèces ébranchées.

Localisation : Ecole nationale indépendante à Andro

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPOSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1- Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
2	b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
	2-Vulnérabilité de l'activité prévue			
3	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
4	3-Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, école, restaurant ?	☒	☐	☐
5	b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☐	☒	☐
	c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau ...) ?	☐	☒	☐
6	4-Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
7	b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
	c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
8	d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
	5-Impact du milieu physique			
9	a) pendant la saison pluvieuse y a-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☐	☒
	b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☒	☐

¹Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaisants ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables ; y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6-Ressources du secteur				
6	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☐	☒	☐
7-Diversité biologique				
7	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières)	☐	☒	☐
8 Sites historiques, archéologiques ou culturels				
8	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
	9. Déplacement involontaire/ Impact aux structures			
9	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☒	☐	☐
10 Perte d'actifs et autres				
10	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
Usage de Parcelle de Terrain				
11	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
Restriction de l'Accès				
11	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
Pollution				
12	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☒	☐	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
12	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☐	☒
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
12	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☐	☒	☐

Santé sécurité				
13	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
14	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
	Revenus locaux			
14	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
	Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale			
15	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
Conflits dans la communauté				
16	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Franck Jochin

Signature :

Date : 22.09.2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 23-09-2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à fosse étanches

Localisation : Ecole Nationale de la Découverte de Mole Saint-Nicolas

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos)

QUESTIONS	RÉPONSE		
	OUI	NON	INCONNU
1 - Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
2 - Vulnérabilité de l'activité prévue			
a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
3 - Impact de la localisation du site			
a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, église, école, restaurant ?	☒	☐	☐
b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☒	☐	☐
c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau...) ?	☐	☒	☐
4 - Modification de l'environnement			
a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
5 - Impact du milieu physique			
a) pendant la saison pluvieuse y a-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☐	☒
b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☐	☒

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaisants ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables ; y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6-Ressources du secteur				
6	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☒	☐	☐
7-Diversité biologique				
7	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières)	☐	☒	☐
8 Sites historiques, archéologiques ou culturels				
8	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologique, religieux, sacrés ou culturel, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9. Déplacement involontaire/ Impact aux structures				
	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☐	☒	☐
10. Perte d'actifs et autres				
10	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
Usage de Parcelle de Terrain				
	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
11 Restriction de l'Accès				
	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
Pollution				
	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
12	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers) ?	☐	☒	☐

Santé sécurité				
	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
13	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
Revenus locaux				
14	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale				
15	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
Conflits dans la communauté				
16	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : François Joachim

Signature : [Signature]

Date : 23-09-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 23-09-2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à fosse étanchée

Localisation : Lycée de la découverte de Nde-saint-nicolas

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPOSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1- Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
2	2- Vulnérabilité de l'activité prévue			
	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
3	3- Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, école, restaurant ?	☒	☐	☐
4	4- Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
5	5- Impact du milieu physique			
	a) pendant la saison pluvieuse y va-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☒	☐

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaisants ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables ; y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6-Ressources du secteur				
6	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichage ?	☒	☐	☐
7-Diversité biologique				
7	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importantes du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières)	☐	☒	☐
8 Sites historiques, archéologiques ou culturels				
8	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9- Déplacement involontaire/ Impact aux structures				
9	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☐	☒	☐
10- Perte d'actifs et autres				
10	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
11- Usage de Parcelle de Terrain				
11	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
12- Restriction de l'Accès				
12	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
Pollution				
12	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
12	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
12	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☐	☒	☐

Santé sécurité				
13	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
14	Revenus locaux			
	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale				
15	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
Conflits dans la communauté				
16	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Fronte Joachim

Signature :

Date : 23-09-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 23-07-2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à fosse septique.

Localisation : Lycée Louis Joseph Jannier de Jean Rabol

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPOSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1- Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
	b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
2	2-Vulnérabilité de l'activité prévue			
	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
3	3- Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, école, restaurant ?	☒	☐	☐
	b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☐	☒	☐
	c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau...) ?	☐	☒	☐
4	4-Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
	b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
	c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
	d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
5	5- Impact du milieu physique			
	a) pendant la saison pluvieuse y va-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☐	☒
	b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☐	☒

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaisants ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables : y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6	6-Ressources du secteur			
	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☐	☒	☐
7	7-Diversité biologique			
	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières)	☐	☒	☐
8	8 Sites historiques, archéologiques ou culturels			
	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologique, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9	9- Déplacement involontaire/ Impact aux structures			
	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☒	☐	☐
10	10- Perte d'actifs et autres			
	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
	Usage de Parcelle de Terrain			
	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
11	11- Restriction de l'Accès			
	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
12	12- Pollution			
	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☐	☒
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☐	☒	☐

13	Santé sécurité			
	Le projet peut-il induire des risques d'accidents de travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
14	Revenus locaux			
	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
15	Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale			
	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
16	Conflits dans la communauté			
	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Frantz Joachim

Signature :

Date : 23-07-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 23-09-2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à fosses étanches.

Localisation : Ecole Nationale Jacques Moukoko de Jean Rabel

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPOSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1 - Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
	b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
2	2 - Vulnérabilité de l'activité prévue			
	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
3	3 - Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, école, restaurant) ?	☒	☐	☐
	b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☐	☒	☐
	c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau...) ?	☐	☒	☐
4	4 - Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
	b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
	c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
	d) certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
5	5 - Impact du milieu physique			
	a) pendant la saison pluvieuse y a-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☒	☐

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaisants ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables : y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6	6-Ressources du secteur			
	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☐	☒	☐
7	7-Diversité biologique			
	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières))	☐	☒	☐
8	8 Sites historiques, archéologiques ou culturels			
	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9	Déplacement involontaire/ Impact aux structures			
	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☒	☐	☐
10	Perte d'actifs et autres			
	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
	Usage de Parcelle de Terrain			
	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
11	Restriction de l'Access			
	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
	Pollution			
	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
12	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☐	☒
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers) ?	☐	☒	☐

13	Santé sécurité			
	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
14	Revenus locaux			
	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
15	Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale			
	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
16	Conflits dans la communauté			
	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Fronte Joachim

Signature :

Date : 23-09-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 24-07-2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à Jocas et Joches

Localisation : Ecole Nationale Cacique Henry - Anse à Fœleur

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPOSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1 - Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
	b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
2	2 - Vulnérabilité de l'activité prévue			
	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☐	☒
3	3 - Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, église, école, restaurant ?	☒	☐	☐
	b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☐	☒	☐
	c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau...) ?	☐	☒	☐
4	4 - Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
	b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
	c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
	d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
5	5 - Impact du milieu physique			
	a) pendant la saison pluvieuse y a-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☐	☒
	b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☐	☒

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaites ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables ; y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6	6-Ressources du secteur			
	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☐	☒	☐
7	7-Diversité biologique			
	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêt, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières))	☐	☒	☐
8	8 Sites historiques, archéologiques ou culturels			
	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9	9-Déplacement involontaire/ impact aux structures			
	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☒	☐	☐
10	10-Perte d'actifs et autres			
	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
	Usage de Parcelle de Terrain			
	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
11	11-Restiction de l'Accès			
	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
	Pollution			
	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
12	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☐	☒
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☐	☒	☐

	Santé sécurité			
	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
13	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
14	Revenus locaux			
	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
15	Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale			
	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
16	Conflits dans la communauté			
	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Frantz Joachin

Signature :

Date : 24-07-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 24-09-2020

Sous-projet : Construction de blocs sanitaires à Jover d'Anche

Localisation : Ecole nationale Marie Reine des Cœurs d'Anche à Jover

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPONSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1 - Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
	b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
2	2 - Vulnérabilité de l'activité prévue			
	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
3	3 - Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, église, école, restaurant ?	☒	☐	☐
	b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☐	☒	☐
	c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau...)?	☐	☒	☐
4	4 - Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
	b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
	c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
	d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...)?	☐	☒	☐
5	5 - Impact du milieu physique			
	a) pendant la saison pluvieuse y a-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☐	☒

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaisants ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables : y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6 - Ressources du secteur				
6	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chauffage, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☐	☒	☐
7 - Diversité biologique				
7	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêts, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières))	☐	☒	☐
8 - Sites historiques, archéologiques ou culturels				
8	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, religieux, sacrés ou culturels, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9 - Déplacement involontaire/ impact aux structures				
9	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (Partiellement ou totalement ?)	☐	☒	☐
10 - Perte d'actifs et autres				
10	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
Usage de Parcelle de Terrain				
	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
11 - Restriction de l'Accès				
11	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
Pollution				
	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
12	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☒	☐	☒
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☐	☒	☐

Santé sécurité				
13	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
14 - Revenus locaux				
14	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
15 - Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale				
15	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
16 - Conflits dans la communauté				
16	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Fiorde Joachim

Signature : [Signature]

Date : 24-09-2020



Guide d'évaluation environnementale et sociale¹

Date : 24-09-2020

Sous-projet : Réhabilitation de bloc sanitaire

Localisation : Ecole Nationale des Cotes de Ferrière à Fokou

Prises de vue (Accompagner l'évaluation de photos).

	QUESTIONS	REPOSE		
		OUI	NON	INCONNU
1	1- Impact de l'activité prévue sur la vie de la communauté			
	a) la population a-t-elle été incluse dans le choix du site ?	☒	☐	☐
	b) l'activité affectera-t-elle le mode de vie des résidents ?	☐	☒	☐
2	2- Vulnérabilité de l'activité prévue			
	a) le site retenu est-il localisé dans une zone inondable ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on souvent des éboulements ou glissement de terrain dans la zone d'implantation ?	☐	☒	☐
3	3- Impact de la localisation du site			
	a) le site retenu est-il situé près d'un espace communautaire (centre de santé, marché, église, école, restaurant ?	☒	☐	☐
	b) le site retenu est-il situé près du littoral ?	☐	☒	☐
	c) le site retenu se trouve-t-il dans ou à proximité d'une aire protégée (parc historique, habitat naturel, réserve naturelle, sources et points de captage d'eau...) ?	☐	☒	☐
4	4- Modification de l'environnement			
	a) la réalisation de l'activité impliquera-t-elle l'abattage systématique d'arbres sur le site ?	☐	☒	☐
	b) l'exécution des travaux constituera-t-elle une menace pour la biodiversité de la zone (flore et faune) ?	☐	☒	☐
	c) la mise en œuvre du projet peut-elle entraîner la contamination des points d'eau existants et la nappe phréatique ?	☐	☒	☐
	d) Certaines activités du projet pourraient-elles contribuer à la dégradation écologique de la zone (terrassement...) ?	☐	☒	☐
5	5- Impact du milieu physique			
	a) pendant la saison pluvieuse y a-t-il souvent des pluies torrentielles ?	☐	☒	☐
	b) enregistre-t-on des vents forts à certaines époques de l'année ?	☐	☒	☐

¹ Ce formulaire est à remplir sur chaque site de projet, quand les sites sont définis. Dans le cas où tous les critères cités ne seraient pas satisfaits ou inconnus, le Sous-Projet sera envoyé à l'équipe du Projet pour révision, afin de chercher des alternatives acceptables ; y compris, l'utilisation d'autres sites et/ou l'abandon du sous-projet.

6	6-Ressources du secteur			
	Le projet nécessitera-t-il de matériaux de construction dans les ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.) ?	☒	☐	☐
	Nécessitera-t-il un défrichement ?	☒	☐	☐
7	7-Diversité biologique			
	Le projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ?	☐	☒	☐
	Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le projet ? (forêts, zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières)	☐	☒	☐
8	8 Sites historiques, archéologiques ou culturels			
	Le projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historiques, archéologique, religieux, sacrés ou culturel, ou nécessiter des excavations ?	☐	☒	☐
9	9- Déplacement involontaire/ impact aux structures			
	Le projet risque-t-il de déplacer quelqu'un physiquement ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter/détruire les structures existantes ? (partiellement ou totalement ?)	☐	☒	☐
10	10- Perte d'actifs et autres			
	Le projet causera-t-il la perte temporaire ou permanente d'habitat, de cultures, de terres agricoles, de pâturage, d'arbres fruitiers ?	☐	☒	☐
	Le projet impactera-t-il des activités économiques temporairement ou permanentement ? (Ex. Kiosques marchands ambulants)	☐	☒	☐
	Usage de Parcelle de Terrain			
	Le projet va-t-il besoin de l'acquisition de parcelle de terrain privé ?	☐	☒	☐
	Est-ce que le terrain est libre de tout conflit foncier ou autre obstacle ?	☒	☐	☐
11	11- Restriction de l'Accès			
	Le projet risque-t-il la restriction de l'accès aux ressources naturelles ou aux zones / zones protégées ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de causer des changements dans les accords fonciers ?	☐	☒	☐
12	Pollution			
	Le projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ?	☒	☐	☐
	Y a-t-il les équipements et infrastructure pour leur gestion ?	☐	☐	☒
	Le projet risque-t-il d'affecter la qualité des eaux de surface, souterraines, sources d'eau potable ?	☐	☒	☐
	Le projet risque-t-il d'affecter l'atmosphère (poussière, gaz divers)	☐	☒	☐

13	Santé sécurité			
	Le projet peut-il induire des risques d'accidents des travailleurs et des populations ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ?	☒	☐	☐
	Le projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ?	☒	☐	☐
14	Revenus locaux			
	Le projet va créer des emplois locaux ?	☒	☐	☐
15	Les mesures pour promouvoir l'inclusion sociale			
	Le projet aura-t-il des efforts / activités spécifiques pour inclure les femmes dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
	Le projet aura-t-il des efforts/activités spécifiques pour inclure les personnes vulnérables dans les activités du projet ?	☒	☐	☐
16	Conflits dans la communauté			
	Le projet risque-t-il de provoquer des conflits sociaux dans sa zone d'intervention ?	☐	☒	☐

Commentaires : (ajouter des commentaires pour indiquer les questions spécifiques à être traitées en détail, le cas échéant)

Nom de la personne ayant complété la fiche : Thérèse Joachim

Signature :

Date : 24-09-2020

13.3 Fiche de suivi environnemental de chantier/EPARD

Fiche n°: 01

Date: ____/____/____

INFORMATION GÉNÉRALE					
Nom du sous-projet:					
Nom de la firme de construction :					
Instrument environnemental: [] ¹ PGES [] PMI [] FIAIES			Classification: [A] [B] [C]		
Date d'ouverture du chantier:			Prévision de fermeture du chantier:		
MATÉRIELS EMPLOYÉS					
Quantité	TYPE DE MATÉRIELS			Origine	
	Matériels lourds	Matériels spécifiques	Déchets générés		
REMARQUE:					
MATÉRIAUX EMPLOYÉS					
Quantité	Type de matériaux	Produits jetables	Origine		
REMARQUE:					
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL					
Équipement de Protection Individuelle	Oui	Non	NA	Quantité	%
Les ouvriers portent-ils de casque de sécurité?	[]	[]	[]		
Les ouvriers portent-ils de bottes de sécurité?	[]	[]	[]		
Les ouvriers portent-ils de gants de sécurité?	[]	[]	[]		
Les ouvriers portent-ils de gilet de sécurité?	[]	[]	[]		
Les ouvriers portent-ils de ceinture de sécurité?	[]	[]	[]		
Les ouvriers portent-ils de lunettes de protection?	[]	[]	[]		
Les ouvriers portent-ils de cache nez?	[]	[]	[]		
Le nombre total des ouvriers sur le site?					
REMARQUE:					

¹PGES: Plan de gestion environnementale et sociale; PMI: Plan de mitigation des impacts ; FIAIES : Fiche d'identification et d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux.

Y a-t-il de trousse de secours de chantier ? ☐ Oui ☐ Non	Y a-t-il un secouriste de chantier? ☐ Oui ☐ Non
Y a-t-il de consignes de sécurité sur le chantier ? ☐ Oui ☐ Non	Si oui, sont-ils affichés? ☐ Oui ☐ Non
Y a-t-il de panneaux d'avertissement de chantier ☐ Oui ☐ Non ☐ NA	Si oui, combien y en a-t-il?
S'il y a eu des accidents ou malaises liés aux travaux de réhabilitation des blocs sanitaires, répondez les questions ci-dessous en un seul paragraphe. Y-a- t-il des cas d'accidents ou de malaise sur le chantier ? Si oui, indiquez la date, l'heure, le lieu d'accident ou d'incident et le nom de la personne. Quelle a été la cause de l'accident ou l'incident ? La personne a-t-elle été prise en charge ? A-t-elle a été secourue à temps ? Quel type de blessure ou de malaise a-t-elle eu ? Quel mode de transport qui a été utilisé pour lui emmener à l'urgence ?	
PRODUCTION DES DÉCHETS	
Production de Déchets sur le site: ☐ Oui ☐ Non	La liste des déchets identifiés:
Déchets dangereux ☐ Oui ☐ Non	La liste des déchets identifiés:
La collecte des déchets est-elle correcte? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, expliquez?	
HYGIÈNE ET ASAINISSEMENT	
Y a t- il de toilettes disponibles au personnel du chantier? ☐ Non ☐ Oui	
Les toilettes sont- elles propres? ☐ Non ☐ Oui	Le chantier est- il propre? ☐ Non ☐ Oui
CONTROLE DE LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE	
Quelles sont les mesures prises pour éviter la pollution de l'air sur le chantier?	
Quelles sont les mesures prises pour éviter la pollution sonore sur le chantier?	
Quelles sont les mesures prises pour éviter la pollution du sol sur le chantier?	
AUTRES OBSERVATIONS NÉCESSAIRES:	

Cette fiche a été remplie par : _____

13.4 Kòd konduit ouvriye yo

1. Tout ouvriyedwedispouib nan lètravay**antrepriz**la bay la depisetè nan maten pou katrè nan aprè midi.
2. Tout ouvriyedwereponnprezan nan tout apèlkapfèt. Si yonmounpareponnprezan pou yon motif ki pa valab lap pèdijounentravayla.
3. Ouvriye yo padwevòlèmateryèlakmateryopwojè a. Ouvriye yo dwepwotejemateryoakmateryèlpwojè a.
4. Ouvriye yo padwe antre nan diskisyonpolitik sou chantye a pou evitedezòdakderapaj ; sinon, **antrepriz**la a ap anile kontra yo.
5. Ouvriye yo dwetravay nan respèyoun pou lòtepirespektèpèsònèl**antrepriz** la aksipèvizè, kontwolèepichèfekip yo.
6. Ouvriye yo padweagaseoubyen, atakelòtouvriye sou chantye a ni manm nan popilasyon an. Ouvriye yo padwe bay presyonyounaklòt pou evitevolans.
7. Ouvriye yo dwerespektèkonsiy**antrepriz**la. Si gendifikilte sou chantye a enjenyè yo aksipèvizè yo ap pote solisyonakproblèm yo.
8. Yonouvriyepadwe bay yonlòtmountravay nan plas li paske nan kontra li te siyenak**antrepriz**la mounpatravay pou moun. Si yonmoun ta nandifikilte pou travaypandanyonjou, lap kontakte**antrepriz**la pou enfòmèl de sa. Se **antrepriz** la ki ka dakòyonlòtmountravay nan plas liepi lap pran tout dipozisyonnesesè pou sa pou ranplasan an kapabjwi tout avantajtravay la ofripandan dire sèvis li a.
9. Tout ouvriyedwetravay pou reyisitpwojè a.Sa vle di,okennouvriyepadweweglezafèpèsònèl yo sou chantye a.
10. Tout ouvriyedwe bay sipèvizè yo enfòmasyon sou tout sa ki ka anpechetravay la byenfèt.
11. Tout ouvriyedwetoujou motive nan travayla.
12. Tout ouvriyedwetoujou pote kas, jilè, linètsekirite, bòt, gan aklòtekipmannesesèepikenbe yo nan bon kondisyonèpiremèt yo nan fenkontra yo.
13. Ouvriye yo padwefimen, ni konsomealkòl, dwògaksigarètsouchantye a. Si yo parespektèprensipsa yo, **antrepriz** la apkoupekontra yo.
14. Ouvriye yo padwe afiche okennkonpòtmankikapabkontrèaktravay yo dwefè a.
15. Ouvriye yo padwe ni frape ni voyewòchoubyenmenaseyonlòtouvriye sou chantye a.
16. Si yonouvriyepakapabtravayoubyenpakapab bay bon randman,konpayi a apkoupekontra li.
17. Ouvriye yo dwe an règaklajistisepidwegenyon kat pou idantifye yo (Kat IdentifikasyonNasyonan oubyenNimerolmatrikilasyonFiskal).
18. Pou tout plentaklòtenfòmasyon sou pwojè, a rele : (antrepriz, fimsipèvizyon, akOREPA/CASEC, yo chakap bay yonnimewo pou ouvriye yo kapabrele).

Mwenaksepte tout sa ki di nan Kòdkondwit la e mwenpran tout angajmanmwen pou mwenrespekte yo

Dat :

Siyati Ouvriye :